



## Main levée opposition d'un syndic

Par **Robin66**, le **06/12/2014** à **19:26**

Bonjour,  
un syndic a fait une opposition abusive sur le prix de vente de mon fonds de commerce. Je souhaite la contester. Dois-je adresser au président du TGI une requête ou une assignation ?  
Je ne trouve aucun texte légal encadrant cette procédure. Merci

Par **pieton78**, le **14/12/2014** à **16:20**

Alors là ça ne relève pas du syndicat des copropriétaires, c'est un problème entre vous et le syndic. Voyez avec votre notaire.